



FORMATION EN PRÉSENTIEL

CACES R489-1B-3-5 CATÉGORIE 1B-3-5 INITIALE

Dernière mise à jour le 02/02/2024.

OBJECTIF

Permettre aux participants d'acquérir la maîtrise de la conduite des chariots automoteurs de manutention à conducteur porté de catégorie 1B-3-5 dans les meilleures conditions d'efficacité et de sécurité.

COMPÉTENCES DÉVELOPPÉES

Aucune compétence

PUBLIC CONCERNÉ

Toutes personnes susceptibles d'utiliser un chariot auto-moteur à conducteur porté de catégorie 1B-3-5

Tarif

[Voir les conditions générales de vente](#)

Réf.

CACES R489- 1B-3-5 initiale

Contact

0298968158
contact@formaseco.bzh
www.formaseco.bzh

PRÉ-REQUIS

- Age minimum 18 ans



Niveau

niveau_formation



Modalité

Présentiel



Effectif par session

3 mini > 8 maxi



Durée

35 heures / 5 jour(s)



PROGRAMME

THEORIE

- Connaissances générales
- Technologie et stabilité des chariots à conducteur porté
- Tableau / Abaque de charges
- Exploitation des chariots à conducteur porté

PRATIQUE

Catégorie 1B :

- Prise de poste et mise en service
- Conduite
- Manœuvres
- Fin de poste - Maintenance

Catégorie 3 :

- Prise de poste et mise en service
- Conduite
- Manœuvres
- Fin de poste - Maintenance

Catégorie 5 :

- Prise de poste et mise en service
- Conduite
- Manœuvres
- Fin de poste - Maintenance

3 - EVALUATION DES CONNAISSANCES

- Test théorique et pratique selon la recommandation R489 de la CNAMTS

La formation correspond au point B de l'article 3 de l'arrêté du 2 /12/98 et ne vous dispense pas en tant que chef d'établissement de délivrer une autorisation de conduite aux personnes concernées, après avoir vérifié :

- ***leur aptitude médicale à la conduite de l'équipement en amont de la formation, vérifiée par votre médecin du travail (point A)***
- ***leur connaissance des lieux et des instructions particulières à respecter sur le site d'utilisation, dont le plan de circulation obligatoire (point C)***



RÉSULTATS :

Taux de réussite en 2023

- aux tests CACES® : 99,5%

- Aux formations SST : 100 %

- Aux formations préparation à l'habilitation électrique : 100 %

- Aux permis groupe lourds : 1er passage : 78,57 % 2ème passage et plus : 92,86 %

2869 stagiaires formés en 2023

Taux de réussite au Titre professionnel de conducteur du transport routier de marchandises sur porteur : En cours

PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP : Offre accessible aux personnes en situation de handicap. Merci de nous contacter afin d'étudier la faisabilité de la formation

INTERVENANT(S)

Formateurs et testeurs CACES® en R489

ÉVALUATION

Evaluation théorique et pratique selon la recommandation R489 de la CNAMTS

ATTRIBUTION FINALE

CACES R489 Catégories 1B.3.5

MAINTIEN DES CONNAISSANCES

Avant la fin de la période de validité de 60 mois, l'apprenant doit suivre une session de CACES R489-1B-3-5 catégorie 1B-3-5 Recyclage